



C^{NE} NOUVELLE MONTMÉRAC

RAPPEL

En collaboration avec l'Agence Technique Départementale, la commune recense actuellement l'ensemble des chemins ruraux.

Nous demandons aux propriétaires limitrophes concernés de s'assurer de l'accès libre et de la propreté des chemins ruraux pour fin Septembre (réf. : articles L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et L161-5 du Code rural et de la pêche maritime).

La carte des chemins ruraux sur la commune de Montmérac sera consultable en mairie à partir de fin juin.



Suite à l'arrêté du 1^{er} Juin 2018, le brûlage des déchets verts ménagers sera interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire de notre département.

- Arrêté consultable en mairie -

Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie.

En collaboration avec calitom, la mairie envisage la création d'une plateforme de stockage et de déchiquetage des déchets verts pour l'année 2019.

La municipalité s'est dotée de cinq cages pièges à ragondin, qu'elle peut mettre à votre disposition contre la signature d'une convention et après déclaration de piégeage. Voir avec le secrétariat de mairie.



Nous disposons sur le secteur d'une école de proximité située au bourg de Guimps. Elle est dotée d'outils numériques, culturels et sportifs.

Elle comprend les classes de maternelles et de primaires animées par quatre enseignants.

Des divers services y sont proposés : ramassage scolaire, garderie et cantine.

Comme tous les ans, une fête d'école est proposée, elle se déroulera le vendredi 22 Juin.



Le **Samedi 23 juin 2018**, le Comité des fêtes de MONTMERAC organise une **randonnée semi-nocturne gourmande** de 10 km.

Départ de L'école de Montchaude dès 19h.

Tarif : 12€ adulte et 8€ - de 10 ans.

Réservations au 06.30.16.54.85



Repas de Chasse de Lamérac le **30 Juin 2018** à 12h30

Notre bourg abritera à nouveau le **Marché de producteurs de pays**
le **mercredi 4 Juillet** à partir de 18 heures

Pensez à apporter vos couverts



Venez soutenir notre équipe de Montmérac aux

Jeux intercommunaux

lors du comice agricole de Barbezieux

les **31 Août 1 et 2 Septembre**

Repas des voisins :

Dimanche 9 Septembre 2018 à 12h30

à l'Etang de la Vergne



Numéros utiles :

Mairie : 05.45.78.05.24
mairie@montmerac.fr

Pompiers 18 ou 112 – Gendarmerie : 17
Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112
Dépannage EDF : 08.10.33.30.16

